

Décrochage scolaire et déscolarisation

Présentation du dossier

Jacqueline PUYALET

Professeur-formateur au Cnefei

Élisabeth BAUTIER

Professeur en sciences de l'éducation

Équipe Escol - Université Paris 8

ON pourrait se demander pourquoi un tel thème est abordé dans *La nouvelle revue de l' AIS* (certains auteurs ayant contribué à l'élaboration de ce dossier posent d'ailleurs la question dans leur article). En quoi ce phénomène qui concerne l'enseignement ordinaire a-t-il sa place dans une revue relevant de l'Adaptation et de l'intégration scolaire ? Il y a plusieurs raisons à cela.

La première est que ce champ a connu une évolution significative, dans le premier comme dans le second degré ¹).

Depuis la création des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) à l'école élémentaire, la difficulté scolaire concerne l'ensemble des enseignants. C'est en tant que membres à part entière de l'équipe pédagogique que les acteurs du réseau apportent leur contribution spécifique. Le but des aides est de permettre à tous les élèves de réussir dans leurs apprentissages. On recherche

la forme d'aide la plus adaptée, dans la classe et/ou hors de la classe, à travers des activités en lien avec celles de la classe, dans des modalités associant les deux enseignants (celui de la classe et celui chargé des aides). La prise en charge de l'élève n'est pas déconnectée du travail ordinaire de la classe et du groupe classe.

Par ailleurs, au niveau du second degré, la prise en compte par la France des normes internationales de l'OMS a entraîné un réexamen des critères définis antérieurement pour une orientation dans des structures comme les Segpa et les Erea. En particulier, les difficultés de ce public, bien que réelles, ne sont plus référées à une déficience : on parle aujourd'hui de difficultés scolaires graves et persistantes. La nouvelle représentation du public de ces structures a impliqué une approche pédagogique différente et a entraîné une rénovation des enseignements adaptés dans le second degré (de

1. *La nouvelle revue de l' AIS*, n° 14, « Les enseignements adaptés dans le second degré », Éditions du Cnefei, Suresnes, 2001 et *La nouvelle revue de l' AIS*, n° 17, « Aider les élèves en difficulté à l'école élémentaire » (dossier), Éditions du Cnefei, Suresnes, 2002.

1989 à aujourd'hui). Celle-ci se traduit par la préconisation d'une orientation de la majorité de ces élèves vers les dispositifs ordinaires de formation professionnelle, LP ou CFA (circulaire n° 96-167 du 20 juin 1996), orientation qui demeurerait jusque-là exceptionnelle. Et pour favoriser ce retour à un système de droit commun, l'intégration des enseignements adaptés au sein du collège est vivement recommandée.

Dans les deux cas, un même mouvement tend à sortir l'enseignement spécialisé de ce qu'on pouvait considérer comme un ghetto. La prise en charge de la grande difficulté scolaire (versant Adaptation de l'AIS) devient l'affaire de tous et appelle des réponses spécifiques à tous les niveaux du système. La prévention et la lutte contre le décrochage scolaire en font partie, quelle que soit la place que nous occupons, enseignants spécialisés ou non, à l'école élémentaire et, au collège, dans les enseignements adaptés et/ou dans les dispositifs relais...

La deuxième raison est liée à l'inscription du Cnefei dans le projet européen Descol, dont l'objectif est la construction d'un site Internet rassemblant les ressources existant à ce jour sur cette question du décrochage scolaire dans trois pays européens Angleterre, Espagne, France. Il s'agit de permettre la mutualisation des analyses du processus, des démarches et outils élaborés pour prévenir, enrayer et/ou remédier au phénomène.

C'est pourquoi le dossier s'ouvre avec deux contributions européennes montrant comment ces questions de décrochage et d'absentéisme scolaires sont envisagées de l'autre côté des Pyrénées (Espagne) d'une part et de la Manche (Royaume-Uni), d'autre part. Côté espagnol, l'analyse de l'absentéisme scolai-

re concerne les deux attitudes active et passive des élèves et s'intéresse à leur genèse pour en connaître les causes réelles. La complexité du phénomène et l'hétérogénéité des situations sont mises en évidence. L'article préconise un traitement du problème orienté, non vers les individus absentéistes, mais vers l'identification des situations de risque afin de pouvoir agir en amont sur leurs facteurs. L'article anglais *RHINOs*, à travers une série d'observations, s'attache à construire un outil permettant de repérer les décrocheurs silencieux (ou invisibles) parmi un petit groupe d'élèves non perturbateurs. L'absence de comportement conflictuel permet en effet à certains élèves de rendre invisible leur décrochage et de faire illusion quant à leur participation aux apprentissages.

Après ces illustrations européennes en contrepoint, plusieurs rubriques constituent le dossier. Une première partie installe un cadrage théorique. Il s'agit de l'article d'**Élisabeth Bautier** qui, à partir des recherches sur la question de la déscolarisation, met en évidence l'importance du point de vue sociologique. Elle montre comment le décrochage est un processus, inscrit dans une temporalité, dont l'origine repose sur des apprentissages non construits à l'école élémentaire et qui se révèle brutalement et violemment au collège. L'article suivant de **Stéphane Bonnéry**, en droite ligne de ces recherches, se focalise sur un des aspects du processus au moment de la difficile transition école-collège.

Dès lors qu'un phénomène est identifié, le rôle des institutions est de mettre en œuvre les actions pour le prévenir et y remédier. La seconde partie donne donc successivement la parole à un acteur départemental de l'Éducation nationale, **Marc Bablet**, Inspecteur d'académie adjoint,

et à **Dominique Brossier**, de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le premier article présente le dispositif mis en place dans le département du Val-de-Marne et montre comment il prend appui sur toutes les ressources existantes pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire dans le premier et le second degré. Cette politique volontariste, animée d'une conviction certaine, vise à ne perdre aucun élève de vue. La contribution de la PJJ porte sur les dispositifs relais dont Dominique Brossier dresse un bilan plutôt positif (six mois après leur passage dans le dispositif, près des 75 % des jeunes ont rejoint des parcours de formation ordinaire); parallèlement, l'auteur insiste sur les enjeux éducatifs et pédagogiques (socialisation et apprentissages à mener de front; ambition culturelle affirmée, etc.).

Cet article introduit ainsi à la troisième partie qui concerne les contenus et les formes de l'enseignement dans les dispositifs relais, évoqués à trois voix. **Élisabeth Martin**, après avoir mené des recherches sur les élèves des classes relais au centre Alain Savary (centre de ressources pour les Zep et les Rep de l'INRP) assure la coordination d'un dispositif relais dans les Yvelines. C'est donc en tant que praticienne qu'elle réaffirme l'ambition de l'équipe de convoquer les élèves sur le registre de l'activité intellectuelle, point d'ancrage incontournable d'une (re)socialisation, seule posture tenable pour les équipes confrontées à ces adolescents et dépassant largement le cadre des dispositifs relais. Pour sa part, **Marie-Anne Hugon** évoque plusieurs pistes de travail inspirées de pédagogies déjà existantes (dont la pédagogie institutionnelle parmi d'autres...), pouvant inspirer des pratiques susceptibles d'enrayer le décrochage scolaire. Pour renouer avec une dynamique d'apprentissage

centrée sur l'activité intellectuelle et les savoirs, pour promouvoir des démarches pédagogiques en rupture avec les pratiques traditionnelles, mais aussi pour interroger les fondements mêmes des savoirs dispensés, c'est dans le champ des mathématiques que **Dominique Barataud** nous invite à le suivre sur cette dernière piste: mener des apprentissages délibérés en prenant appui sur des savoirs intuitifs partagés. Certaines activités évoquées dans l'article ont été expérimentées et font partie d'outils disponibles par ailleurs.

Après ce voyage au cœur même des savoirs, il était incontournable de donner la parole à ceux qui sont aux prises avec la question cruciale de la démobilisation face aux apprentissages, qui la vivent au jour le jour: les enseignants et les élèves.

Bruno Hannecart, en se penchant sur les discours des enseignants, montre des professionnels *démunis*, pris dans une tension entre pressions institutionnelles et désirs profonds de changement/mouvement et que la rencontre avec ces élèves décrocheurs-décrochés, laissent *sidérés*... **Stéphane Bonnéry**, à travers une visite guidée des paroles de *décrochés*, met en évidence l'ampleur des malentendus qui interdisent la construction de l'enfant en élève et sa réussite ultérieure.

Enfin, **Anne Deschamps**, enseignante en lettres, témoigne d'une aventure culturelle réussie et renouvelée avec les élèves de la classe relais de Charleville-Mézières, sans toutefois dissimuler la fragilité des résultats.

Malgré cette dernière note positive, force est de constater que l'École est questionnée, (re)mise en cause par ses acteurs à tous les niveaux: contenus des savoirs, démarches mises en œuvre, contextes institutionnels... Dans un dernier article,

Hervé Cellier souligne que, dans un contexte de massification et de prise en compte des individus, la question du décrochage scolaire agit comme un révélateur des maux de l'École. Si aujourd'hui, *la démocratisation du système éducatif français est atteinte, le nouvel enjeu est celui de la démocratie d'apprentissage*. Cette piste nouvelle à explorer questionne quatre espaces : celui du droit, celui de l'apprentissage coopératif en projet, de l'éthique et de l'autorité.

Pour conclure, le décrochage scolaire questionne aussi la formation des enseignants. Plus les élèves sont en difficulté, plus le travail est difficile, délicat et plus les enseignants doivent être formés. Comme le montre l'article de **Bruno Hannecart**, la seule bonne volonté ne suffit pas. Les praticiens ont besoin d'être mieux outillés sur le plan pédagogique.

Grâce à la direction de l'enseignement scolaire et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la mise en place des groupes nationaux de réflexion sur les mathématiques, le français, les sciences et la technologie a débouché sur des outils destinés aux intervenants en classe relais. Certains sont issus (mais non exclusivement) des travaux menés dans l' AIS depuis longtemps. Leur diffusion n'est pas réservée exclusivement aux dispositifs relais puisque disponibles

sur le site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale. Le collègue peut s'en emparer... On peut alors trouver une autre bonne raison pour légitimer la présence de ce thème dans *La nouvelle revue de l' AIS*.

En effet, celle-ci peut être considérée comme pionnière quant à l'analyse des difficultés cognitives dans les apprentissages, quant à la mise en œuvre de pratiques avec des élèves en grande difficulté scolaire, quant à la construction d'outils adaptés... Parce que confrontés depuis longtemps aux difficultés cognitives de leurs élèves, les enseignants et les formateurs travaillant dans ce champ ont élaboré, expérimenté des réponses en termes de démarches et outils qui gagnent à être connus/reconnus dans le milieu ordinaire. Pour nombre d'entre eux, il y a eu obligation de créativité... Dans les collèges où la Segpa est bien intégrée, la collaboration entre professeurs et enseignants spécialisés s'avère très fructueuse et les élèves en sont les premiers bénéficiaires.

Le métier d'enseignant n'a plus rien d'implicite. Les problématiques soulevées par des apprentissages difficiles sont devenus le lot quotidien. Et si certains outils peuvent déborder le cadre de l' AIS, c'est tant mieux : les enseignants de l'école ou du collège peuvent y puiser matière à réfléchir et à agir.